

## Description

Les peintres appliquent des peintures et des vernis sur différents éléments d'un bâtiment: murs, plafonds, sols, fenêtres, volets, boiseries, etc. Ils posent également des papiers peints, des tissus, des revêtements muraux et réalisent des travaux de décoration. Par leur travail, ils contribuent à protéger et embellir les bâtiments.

Leurs principales activités consistent à:

### Travaux préparatoires

- calculer la surface à traiter ainsi que la quantité de matériaux nécessaire;
- évaluer le coût et établir un devis;
- préparer le matériel, exécuter des mélanges de couleurs pour obtenir la teinte souhaitée par le client ou commander des mélanges prêts à l'emploi;
- installer une échelle, un chevalet, un pont-roulant ou un échafaudage si nécessaire;
- poser des feuilles cartonnées ou en plastique, coller des bandes de papier adhésif pour couvrir les sols et protéger tout ce qui ne doit pas être touché par la peinture;
- arracher les vieux papiers peints, détacher les couches d'ancienne peinture ou de rouille à l'aide d'un grattoir, d'une racle, d'une spatule, d'une brosse métallique, d'un décapant ou d'un appareil à air chaud;
- mastiquer les trous et les fissures, supprimer toute trace de graisse et toute aspérité, poncer et dépoussiérer;
- éliminer les causes d'une humidité excessive ou faire appel à un spécialiste;

### Travaux de finition

- appliquer la peinture au pinceau, au rouleau ou au pistolet, en une ou plusieurs couches selon le résultat visé: couche de fond, couche intermédiaire ou couche de finition;
- appliquer du crépi et en structurer la surface;
- encoller et poser des papiers peints, des tissus ou d'autres revêtements;
- réaliser des éléments décoratifs (figures géométriques, reliefs, trompe-l'oeil, etc.);
- nettoyer les outils et la place de travail, évacuer les matériaux résiduels.

### Environnement de travail

Les peintres travaillent la plupart du temps sur les chantiers; seuls les objets mobiles et facilement transportables (fenêtres, portes, parties de machines, etc.) sont peints en atelier. Les peintres passent sans cesse d'un chantier à l'autre, qu'il s'agisse de nouvelles constructions, de bâtiments en transformation ou de locaux habités à rénover. Ils exercent leurs tâches seuls ou secondés par des aides-peintres. Ils sont tributaires des conditions climatiques. Leurs horaires sont en principe réguliers.

## Formation

La formation de peintre s'acquiert par un apprentissage.

### Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) dans une entreprise de peinture;
- formation théorique (1 jour par semaine) à l'école professionnelle;
- cours interentreprises (32 jours sur 3 ans).

### Durée

- 3 ans.

### Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

### Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) de peintre.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle, pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

### Contenu

Branches théoriques (sur 3 ans)	Leçons
Planification, préparation des travaux et comptes rendus	120
Préparation et recouvrement des fonds	200
Sécurité au travail, protection de la santé et de l'environnement	40
Décoration et façonnage	240
Culture générale	360
Sport	120
<b>Total</b>	<b>1080</b>

## Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Perception correcte des couleurs
- Habileté manuelle
- Aptitude pour le calcul
- Bonne représentation spatiale
- Ordre et propreté
- Disposition à de fréquents déplacements
- Résistance physique
- Absence de vertige

## Perspectives professionnelles

Les peintres trouvent du travail dans des petites ou moyennes entreprises où, avec l'expérience et le perfectionnement, ils peuvent remplir des fonctions à responsabilité comme chef-fe d'équipe ou contremaître-sse. Certains s'établissent à leur compte.

CFC délivrés en Suisse romande en 2018:

FR: 22; GE: 26; JU: 5; NE: 19; VD: 59; VS: 25.

### Perfectionnement

Les peintres peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- apprentissage complémentaire de plâtrier-ère constructeur-trice à sec;
- certificat de chef-fe de chantier peintre, formation modulaire en emploi, Tolochenaz;
- brevet fédéral de contremaître-sse peintre, formation modulaire en emploi, Tolochenaz;
- brevet fédéral d'artisan-e en conservation du patrimoine culturel bâti, 2 ans en emploi, Suisse alémanique (enseignement en allemand);
- diplôme fédéral de maître peintre, formation modulaire en emploi, Tolochenaz;
- etc.

Pour plus de détails, consulter [www.orientation.ch/perfectionnement](http://www.orientation.ch/perfectionnement).

## Professions voisines

- Aide-peintre AFP/Aide-peintre AFP
- Carreleur CFC/Carreleuse CFC
- Maçon CFC/Maçonne CFC
- Peintre en décors de théâtre CFC/Peintre en décors de théâtre CFC
- Plâtrier constructeur à sec CFC/Plâtrière constructrice à sec CFC

## Adresses

Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP)  
Rue de la Dent-Blanche 8  
1950 Sion  
Tél.: 027 322 52 60  
<http://www.frepp.ch>